

Comparatif des pratiques pour l'avancement des 2nd degré

| | Université de Lille sciences et technologie | Université de Lille droit et santé | Université de Lille sciences humaines sociales | Proposition d'harmonisation UDL |
|------------------|--|---|---|---|
| Procédure | <p>Groupe de travail paritaire (représentants syndicaux et directeurs et directrices de composante) pour harmoniser les avis et établir un classement des candidatures ou des promouvables.</p> <p>CFVU restreinte valide les avis/classement émis par le groupe de travail.</p> <p>Signature des propositions par la Présidence</p> <p>Participer à la réunion d'harmonisation académique</p> | <p>PRAG : proposition de classement faite par chaque composante avec les référents 2nd degré. La Présidence établit le classement final</p> <p>PRCE/PEPS : proposition de classement faite par chaque composante avec les référents 2nd degré. Réunion des référents 2nd degré pour proposer un interclassement à la direction</p> <p>Signature des propositions par la Présidence</p> <p>Participer à la réunion d'harmonisation académique</p> | <p>PRAG et PRCE : Proposition faite par les directeurs et directrices de composante</p> <p>Réunion des directeurs et directrices de composantes pour établir un classement des candidatures ou des promouvables avec participation de deux représentants des personnels enseignants.</p> <p>Signature des propositions par la Présidence</p> <p>Participer à la réunion d'harmonisation académique</p> | <p>Groupe de travail (membres des organisations syndicales représentatives des enseignants du 2nd degré, 2 représentants de la CFVU et directeurs et directrices de composante ou de service, ou leur représentant) pour harmoniser les avis et établir un classement des candidatures ou des promouvables.</p> <p>Signature des propositions par la Présidence</p> <p>Participation de l'Université de Lille à la réunion d'harmonisation académique et souhait d'un représentant à la CAPA</p> |